

COVID-19

A Paris, des bibliothèques sous tension

Dans la capitale, les cas de covid-19 se succèdent au sein des



LA BIBLIOTHÈQUE LOUISE-MICHEL, PARIS 20E ARRONDISSEMENT. - PHOTO OLIVIER DION

personnels de bibliothèques. Fermée au moins jusqu'au 10 octobre, la bibliothèque Louise Michel (XXe) est le septième établissement de lecture publique de la capitale touché par le virus.

Créé le 09.10.2020 à 16h19,

Mis à jour le 09.10.2020 à 17h00

Il y a eu Marguerite Duras (XXe), Marguerite Yourcenar (XVe), Sorbier

(XXe), la Goutte d'Or (XVIIIe), Françoise Sagan (Xe) puis André Malraux (VIe). Depuis début septembre, le nombre de bibliothèques touchées par la Covid-19 ne cesse d'augmenter à Paris. Un septième établissement de lecture publique parisien est aujourd'hui concerné : la bibliothèque Louise Michel située dans le XXème arrondissement. Après la découverte d'un cas positif parmi ses agents, la structure a informé ses usagers sur sa page Facebook qu' "*en raison de l'infection covid 19 au sein de l'établissement, la bibliothèque sera fermée du 6 au 10 octobre*".

Si la majorité des établissements de lecture publique sont en capacité de respecter les mesures de distanciation sociale et d'appliquer les gestes barrières, d'autres rencontrent des difficultés à cause de la configuration de leurs locaux. C'est le cas de la médiathèque Françoise Sagan à Paris. Après la découverte début septembre d'un foyer de contamination dans cette bibliothèque du Xe arrondissement, la médecine du travail de la Ville était intervenue auprès de la DAC de Paris, pointant du doigt "*des problèmes de ventilation, de fenêtres et de promiscuité dans les bureaux, possibles raisons de la contamination des trois bibliothécaires*".

Protocoles et mesures

En cas de covid-19 avéré au sein d'une équipe, la personne contaminée est isolée et le personnel doit-être se soumettre à des tests PCR. Selon les résultats la bibliothèque peut fermer temporairement, notamment pour procéder à la désinfection totale des locaux et du mobilier.

Dans la capitale, désormais classée en "zone d'alerte maximale", de nouvelles mesures sanitaires restrictives sont entrées en vigueur le mardi 6 octobre et seront maintenues jusqu'au 19 octobre inclus. Les bibliothèques ne sont pour le moment pas concernées par ces restrictions mais les contraintes subsistent afin de maintenir des distances suffisantes et de respecter les règles sanitaires. Parmi elles, le port du masque obligatoire, la mise en place de parcours de circulation, la limitation de l'accès aux postes informatiques,

l'interdiction de la lecture sur place et l'ouverture progressive de places de travail selon la disposition des établissements.

09.10

2020

Article lié



09.09.2020

Les bibliothèques universitaires au temps du Covid-19



09.09.2020

Les bibliothèques universitaires au temps du Covid-19



26.09.2020

Lent retour à la normale pour les bibliothèques municipales



26.09.2020

Lent retour à la normale pour les bibliothèques municipales



18.08.2020

Les bibliothèques de Marseille rouvrent



18.08.2020

Les bibliothèques de Marseille rouvrent

Sur le même thème